

# Nuipost

le journal **FO** des postiers de l'Isère

Septembre 2011

n° 117

## Ce n'est pas aux travailleurs de payer pour une dette qui n'est pas la leur !

Il y a 2 ans la crise des subprimes avait conduit les gouvernements de l'Union Européenne et des Etats-Unis à s'endetter pour sauver les banquiers et les spéculateurs. Cela avait coûté des centaines de milliards (centaines de milliards qui, paraît-il, n'existaient pas à l'époque pour financer la sécu, les retraites ou l'école...).

Dés les banques renflouées et les "marchés" rassurés, ceux-ci ont repris de plus belle leurs opérations... Mais à une échelle encore jamais vue. C'est directement sur la dette des états qu'ils se sont mis à spéculer. **Ces mêmes états qui les avaient sauvés quelques mois plus tôt !**

On a vu ce qu'il en est de la Grèce et ce qu'il pourrait advenir à quasiment toutes les nations, Etats-Unis compris.

Pour "rassurer les marchés", la Banque européenne, le FMI, les gouvernements veulent imposer la fameuse "règle d'or".

Tout le monde, de la gauche à la droite, a l'air d'accord sur l'objectif de réduction des déficits publics. Même l'intersyndicale (sous l'égide de la CFDT) revendique une *concertation* pour faire de cette réduction une *priorité* !

Force Ouvrière, pour sa part, refuse ce consensus parce qu'elle considère que ce n'est pas aux travailleurs de payer pour une dette qui n'est pas la leur !

De quelques manières qu'on s'y prenne, "réduire les déficits publics" cela veut dire des coupes sombres dans les budgets de l'éducation, de la santé, c'est la poursuite de la RGPP, c'est le blocage des salaires...

Au contraire, les premières mesures que devrait prendre un gouvernement au service des citoyens c'est :

**1) d'annuler purement et simplement la dette.** D'ailleurs ce n'est plus la dette que nous remboursons mais les intérêts de celle-ci !

**2) de supprimer les dizaines de milliards d'exonérations de charges patronales.** Exonérations qui n'empêche pas les patrons de délocaliser leurs usines et, pour le moins, de "dégraissier" régulièrement.

**Ne pas prendre ces mesures, c'est laisser les "marchés" continuer à dicter leur loi !**

**Pour FO, c'est : Non au plan de rigueur, Priorité aux salaires, à l'emploi, aux services publics !**

### Chavant

C'est la cata. Mais avec 10 suppressions de tournées, il ne fallait pas s'attendre à ce que ça marche, quand même !

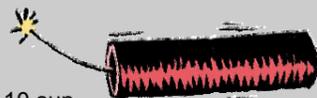
En effet, cet été :

- ▶ C'est 50 % de l'effectif en CDD,
- ▶ C'est des jeunes sans formation qui finissent à des heures indues, (jusqu'à 18h)
- ▶ C'est 10 trieurs au TG au lieu de 38,

- ▶ C'est 1 personne en cabine au lieu de 5,
- ▶ C'est des FQ tous les jours en tournée et des FE triant 4 à 5 tournées,
- ▶ C'est des tournées "remise" et des réclamations qui explosent...

Les collègues préparent -eux aussi- une rentrée explosive. Seule, la DE trouve que "tout va bien".

Elle ferait mieux de se méfier à quelques jours de son invitation au buffet, soi-disant convivial, **il pourrait y avoir plus d'invités que prévu.**



### courrier

## RAS LA CASQUETTE !

Depuis le début de l'année, combien de bureaux réorganisés où on annonce aux agents que : "Désolé, mais c'est plus possible d'avoir des samedis dans les organisations de travail" ?

Alors déjà, qu'on baisse les DHT partout, entraînant une perte de jours de repos, il faudrait, en plus, se passer de samedis libres ?

Mais pourquoi ne pas se passer carrément de vie de famille aussi, pendant qu'on y est !

C'est vrai, quoi ! Un conjoint, des gosses, c'est très... contre-productif, non ? Et puis, quand on n'a pas les moyens ou le temps, on se lance pas dans une aventure comme ça, quoi !

Bref, nous avons interpellé le DOTC, Mr PATILLOT sur cette question. Il nous a reçu mi-août et nous a affirmé "comprendre l'aspiration des agents à avoir des week-ends et une vie de famille".

Il nous a assuré surveiller de près ce qui se fait et donner des consignes pour que cette aspiration de samedis libres soit prise en compte dans chaque réorganisation. Bien.

1 semaine après, présentation des scénarios de **Charavines : 0 samedi.**

Le lendemain, rebelote à la **Côte St André : 0 samedi.**

Et dans les 2 bureaux, on nous propose (mais c'est local, hein !) une organisation où les agents pourraient avoir 4 à 6 samedis par an mais... **en les posant en RC ou CA !** "Si vous êtes d'accord, on peut même monter un planning".

Une aubaine pour liquider la "dette sociale" !

De 2 choses l'une.

> Ou le Directeur de la DOTC n'est pas au courant et se fait rouler dans la farine par ses DE qui n'appliquent pas ses "consignes" énoncées en audience départementale.

> Ou c'est lui qui orchestre cette farce et nous prend, donc, pour des imbéciles.

**Dans les 2 cas, ce sont les facteurs qui trinquent !**

**Pour FO, la vie de famille doit être respectée et la revendication des samedis libres une priorité !**

## ON VEUT DES SAMEDIS, ON VEUT DES WEEK-END !

### PiC

#### Pourquoi on réorganise ? Parce que.

Eh oui ! C'est comme à la distri, tous les 18 mois on revoit les organisations de travail. Alors, on fait ça vite bien fait, faut finir mi-octobre !

La 1<sup>ère</sup> réunion n'a pas apporté pas grand-chose.

Les régimes de travail ne subissent pas d'énormes chamboulements mais les conditions de travail se détériorent graduellement. Ex pour certains : baisse de la DJT = moins de jours de repos !

Le plus sombre concerne les effectifs avec une chute estimée de 44 agents (de 297 à 253). Ceci, malgré l'absorption du centre de tri de Chambéry et de ses 300 000 plis par jours !

La direction justifie cette baisse d'effectifs par l'arrivée de nouvelles machines plus performantes.

Sur ces bases, fin 2012, **il n'y aura plus de jus dans le citron !**

### enseigne

#### Back-office : Osman m'a tué

La direction nous a annoncé, lors de la dernière CDSP, la création d'un groupe de travail sur les métiers du Back-office. La raison ? "Ils auraient été oubliés" !

Oubliés ? Pas tout à fait... (Quand il s'agit de productivité, la Poste n'oublie personne !)

▶ On oublie pas de diminuer, sans cesse, les heures attribuées aux opérations de caisse-compta,

▶ On oublie pas de leur demander d'aller au guichet pour un oui, pour un non...

▶ On oublie surtout pas de mettre en place OSMAN qui va supprimer des centaines d'emplois !

Par contre, léger trou de mémoire quand il s'agit de reconnaître leur travail, leur utilité dans les bureaux, leurs compétences...

Un groupe de travail ? Pour quoi faire ? Pour leur dire de s'adapter au changement ?

**Ou pour leur donner les moyens de travailler ?**





## "Tout va bien au Courrier"

### Montalieu

**Ça ressemble à une sécable, ça a le goût d'une sécable mais...**

7 semaines de sécabilité, ça fait beaucoup, surtout quand le FQ est malade tout l'été. Et quand un dernier collègue tombe en caraf' lui aussi, pas d'autres solutions que d'embaucher un CDD. Il connaît déjà un peu la tournée sécable ? On le met dessus. Ça va bien.

Oui, mais faut faire la sécabilité quand même !

Alors, ni une ni deux, on découpe la tournée du collègue absent et on la... "sécabilise" à l'arrache.

Le personnel s'enquiert des conditions de compensation. Réponse : "**pas de compensation, puisque vous ne faites pas LA sécable !**" CQFD. Super fort !

Bon, la suite : pétition, intervention syndicale et... compensation. Classique.

### PiC

**Halte à l'insécurité !**

La direction de la PiC a décidé d'installer pas moins de 108 caméras (oui ! vous avez bien lu !) dont 91 en intérieur. Une décision nationale paraît-il.

Il est vrai qu'il régnait, jusqu'à ces derniers jours, un réel climat d'insécurité dans ce centre. Pas moyen d'aller aux toilettes sans être importuné, pas moyen de discuter 20 secondes avec un collègue d'un autre îlot sans qu'une ombre menaçante s'approche et vous intime l'ordre de retourner dare-dare sur votre position.

**Il y a effectivement une bande de 3-4 individus qui, en salle, tente d'imposer sa loi.** Mais c'est une bande organisée qui a des soutiens très, très haut placés, c'est évident.

Nul doute que la lecture des vidéos permettra de la mettre hors d'état de nuire et qu'ainsi les agents pourront travailler sereinement !

### Rives

**On veut rester ensemble !**

3 mois après leur grève victorieuse, la nouvelle direction veut, sous prétexte de rénovation (bien nécessaire !), imposer à une partie des collègues le déplacement à Voiron.

Alors que tous estiment qu'une solution locale peut et doit être trouvée, il est à craindre que le directeur raisonne ainsi : "*Bon, ben, puisque ceux de Charavines reste à Charavines, faut trouver des pigeons pour remplir Voiron !*"

Mais si, comme elle le prétend, la direction locale a à cœur l'intérêt des agents, l'amélioration de leurs conditions de travail, alors **ils resteront ensemble à Rives !**

### Villard de Lans

**Une innovation de trop**

6 semaines de sécabilité cet été. Bon, c'est pas le seul bureau malheureusement. Mais là, un peu d'innovation : Au lieu de concentrer les 6 semaines sur juillet et août (désavantageant ceux qui ne sont pas prioritaires), on a voulu faire plus... équitable.

Au lieu de réduire le nombre de semaines à presque rien (ou à zéro, si c'était FO qui décidait !), on les a réparties sur toute la période, soit du 15 juin au 15 septembre, 1 semaine sur 2, quoi ! Comme ça pas de jaloux, tout le monde y a droit !

Résultat : de la sécable même quand ça donnait à fond (15 juin-15 juillet et 20 août-15 sept) et **des agents épuisés et furieux qui n'en voyaient jamais le bout...**

## enseigne C'est vraiment une idée fixe !

Alors que l'Enseigne vient à peine de lancer à grand renfort de publicité "La Poste Mobile" (mais, bien sûr, sans effectifs supplémentaires !) voilà que déjà : "Il faut externaliser" !

Ainsi, depuis début septembre, les postiers ne peuvent plus souscrire dans un bureau de poste mais uniquement sur internet.

**"Mettre les clients dehors"** : Y'a pas à dire, quand nos dirigeants ont une idée en tête, ils la lâchent pas facilement.



## courrier Lettre verte ?

**alerte rouge, plutôt !**

La Poste communique beaucoup sur son nouveau produit "écologique".

La CDSP du 24 août à Grenoble a eu le mérite de remettre les choses à leur place :

C'est le patron de la PiC qui nous éclaire :

1) Normalement, du courrier à J+2, c'est des emplois en moins en nuit ! "*Coup de chance !*" nous dit le directeur, "*comme on ferme Chambéry CTC, il n'y aura pas à restructurer le service de nuit !*"

2) Grâce à la lettre verte : "*la répartition du travail sera différente. La PiC pourra développer son activité de TCD et de TPD+ !*"

Ce sont les facteurs qui vont être contents : **encore plus de productivité et encore moins d'emplois à la distri !**

## Vos droits

**Contrat collectif Santé des fonctionnaires**

4 ans après celui des salariés, très souvent réclamé par les fonctionnaires, le contrat santé vient d'être signé par TOUS les syndicats (sauf la CGT).

Il sera mis en œuvre dès le 1er janvier 2012. Comme celui des salariés, il offre des avantages indéniables, comme la prise en charge de la cotisation par la Poste à hauteur de 60% pour les agents et 50% pour les cadres.

Exemples :

> un agent I-3 (+ conjoint et 1 enfant) payait environ 124€, il ne paiera plus que 40€.

**Gain = 84€ !**

> un agent II-1 (+ 1 enfant) payait 86€, il ne paiera plus que 29€.

**Gain = 56€ !**

> un cadre III-3 (+ conjoint et 2 enfants) payait 180€ il ne paiera plus que 70€.

**Gain = 110€ !**

Même en prenant les options 1 ou 2, l'économie est substantielle !

**En lire plus sur le blog FO-Poste-38 Rubrique : Nos droits / Social**

INAPTITUDE PROFESSIONNELLE

Par contre vous avez été bonne pour saisir les Prudhommes.

Ça vous dirait de passer au service juridique ?

## Inaptitude

Des ETC ont lieu en ce moment dans plusieurs établissements avec pour thème : l'inaptitude.

La Poste n'est pas avare de déclarations ronflantes et de distribution de prospectus à ce sujet :

**"Handicap au travail : le courrier s'engage !"**

**"A la Poste, nous nous engageons à faciliter l'intégration des personnes en situation d'inaptitude et à développer leur employabilité"... etc, etc...**

Sauf que, la réalité est tout autre. Depuis des années, la Poste n'a qu'un objectif : la productivité, la productivité. Il faut reprendre des emplois... Alors déjà qu'un facteur moyen n'est pas très productif à son goût, on imagine un collègue inapte !

La Poste n'hésite donc, plus à "dégager" ses surplus. Pour les fonctionnaires c'est "*mise à la retraite d'office*"; pour les salariés c'est "*licenciement*".



La technique est assez simple : Tant qu'un agent est éloigné du service (ALD, par ex), on l'oublie.

Il reprend contact ? On fait trainer et on l'oublie. Il insiste ? On fait trainer jusqu'à la fin de ses droits.

A ce moment là : "*Désolé, vraiment désolé, mais on a pas de poste pour vous. On a vraiment cherché mais y'a rien qui correspond à votre inaptitude !*"

**"On va être obligé de vous licencier / mettre en retraite d'office !"**

Pourtant il existe un accord "Inaptitude et reclassement" toujours en vigueur. Il prévoit l'obligation pour l'employeur de **reclassement** pour ses agents devenus inaptes. Le licenciement ne devant rester qu'exceptionnel.

**La DOTC Isère Savoie pratique l'inverse !**

**Puisque la Poste s'assoit sur cet accord, FO a décidé de "judiciariser" chaque fois que nécessaire, chaque fois qu'un agent nous le demandera.**

## courrier

**C'est l'été, y'a pas de paquets !**

Ah bon ?

Et pourtant sur internet les ventes ont explosé lors des soldes de juillet (+19% !). La rentrée s'annonce, elle aussi, chargée (les ventes de kit-entrée par internet ayant le vent en poupe).

Le Touvet, St Marcellin, Allevard, Varcès, ça a bien donné un peu partout. A Pont de Chéry, il y a eu des tournées mixtes à plus de 100 colis /jour + la sécable !

A Fontaine, la plupart des T. Colis a plafonné à 100 colissimos (sans compter les écos, stockés pour le mardi suivant (jour 'faible')).

Bref, tout le monde constate l'augmentation, seule la Direction du Courrier n'a rien vu, ne lit manifestement pas les journaux, ignore superbement ce que son encadrement de proximité constate et, droite dans ses bottes, concède une petite augmentation de... 1% du trafic colis !

Ah ! Et puis le DE de Fontaine qui, lui, assure qu'on peut monter jusqu'à 160 colis / jour et déclare à des agents un peu dubitatifs :

**"Quand on veut, on peut !"**